

La terminologie, outil de vulgarisation et de mise en discours pour la traduction pragmatique

Nicolas Froeliger

Université Paris Diderot/Université de Paris

Abstract

This paper is part of a broader reflection on the place of popularization in translation. Nurtured by our experience as a professional translator and translator trainer, it posits that terminology, from the translators' point of view, goes way beyond its traditional definition, namely the study of specialized languages. It actually functions above all as a popularization endeavor, in that it consists in mapping a field of knowledge on the basis of a given set of logical relationships, leading to structured (and directly exploitable) knowledge by those who are not initially specialists in it. Moreover, and because it entails the establishment of visual tree diagrams, we strive to demonstrate how, based on such structuring of knowledge, it helps put the studied domain in discourse, i.e. to restore the latter's temporal density: establishing the terminology of a domain is, in a way, telling it. In fact, it is shown, through examples, that the cognitive approaches to technical translation and to terminology can actually be considered as identical. The paper then describes the two main approaches to terminology (semasiological and onomasiological), and assesses the deep lying reasons that cause certain translation studies specialists to favor one or the other, before trying to ascertain why so many translators actually hate or despise the field: a misunderstanding that needs to be overcome, for the sake of better, more professional translations and a better reputation of translators themselves.

Key words: terminology, translation, technical translation, translation studies, popularization, tree diagrams

1 INTRODUCTION

Accueillir dans un ouvrage comme celui-ci un article sur un sujet comme celui-ci dénote de la part des responsables de cette publication une forme de courage qui mérite gratitude, dans la mesure où nous avons bien conscience que la terminologie n'est pas forcément la préoccupation majeure de tous les lecteurs d'un tel recueil. Nous pourrions bien aggraver notre cas en ajoutant que, même dans la sphère où nous évoluons habituellement, c'est-à-dire chez beaucoup de professionnels, et au sein de nombreuses formations en traduction, elle est encore aujourd'hui mal connue, mal comprise et mal aimée. Si on la pratique, si on se résigne à l'enseigner, c'est encore souvent comme un mal nécessaire, comme un élément indispensable mais au fond rébarbatif, voire pernicieux ; un peu comme le solfège dans la formation musicale. De ce fait, elle demeure insuffisamment exploitée par les praticiens et par ceux qui les forment. Ce qui constitue une faiblesse pour la profession et en particulier pour sa crédibilité. Pourtant, elle a un rôle fondamental à jouer dans nos sociétés, dans la mesure où l'un de ses enjeux est l'aptitude de chaque langue à décrire de manière ordonnée la totalité du réel. Et si possible en traduction. Aptitude qui est une des conditions de survie de cette langue, à une époque où, selon le rapport META-NET de 2013 (Rehm et Uszkoreit 2012 : 28-29, notamment), 21 des 30 principales langues européennes, dont le slovène, sont menacées d'extinction numérique. Parler de terminologie, c'est donc parler de politique, mais c'est aussi poser, dans un cadre pragmatique, une question qui a longtemps été celle de la peinture ou de la littérature avant qu'elles s'en détournent : celle de la représentation. Comment organiser nos connaissances spécialisées, et comment, en particulier, le faire dans le cadre de la traduction technique, car il existe bien d'autres usages de la terminologie, dont nous ne parlerons guère (voir Cabré 1998 ou Roche 2005) ? C'est la question que nous entendons, avec nos moyens modestes, poser aujourd'hui, dans le sillage du projet PROTEUS qui a réuni des enseignants-chercheurs de l'Université de Ljubljana et l'Université Paris Diderot de 2016 à 2018, ainsi que du réseau EMT (master européen en traduction), dont sont membres nos deux établissements depuis 2009. Nourri par notre expérience de professionnel et de responsable de formation, nous espérons arriver à convaincre nos lecteurs que la terminologie, du point de vue des traducteurs, est loin de se limiter à son acception classique, et fonctionne avant tout – et à rebours des attentes – comme une opération de vulgarisation. Nous allons donc tenter de dissiper quelques confusions venues du monde extérieur, puis de préciser ce qu'est véritablement la terminologie pour les traducteurs, de revenir sur le malentendu qui fait que beaucoup de ces derniers s'en méfient et enfin à chercher d'expliquer en quoi ces deux disciplines sont en fait profondément complémentaires.

2 VULGARISER LA TERMINOLOGIE : LEVER TROIS CONFUSIONS

2.1 Vu du monde extérieur : traduction technique, terminologie et charlatanisme

Il est certes difficile de définir la terminologie d'une manière qui soit, non plus scientifiquement rigoureuse (« Art de repérer, d'analyser et, au besoin, de créer le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de fonctionnement de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur » (Dubuc 1977 : 6), même si bien d'autres définitions existent), mais opératoire pour les traducteurs. En traduction, donc, on peut poser que cette discipline relève avant tout d'un état d'esprit. C'est une manière de mettre en ordre le réel des spécialistes alors même que leur domaine nous est de prime abord étranger. Ce qui en fait une opération et une discipline intrinsèquement vulgarisantes. Si les traducteurs pragmatiques, et parmi eux les traducteurs techniques sont encore bien souvent soupçonnés d'être des charlatans ou des imposteurs, c'est sans doute notamment du fait de ce rapport oblique à l'expertise des autres. Il est difficile, pour beaucoup de nos interlocuteurs – notamment nos clients et destinataires – d'admettre que nous puissions restituer dans une langue différente la pensée et l'intention de spécialistes mieux qu'eux-mêmes n'auraient su le faire : c'est contraire à l'intuition. Comme dans les spectacles de magie, on est alors vite tenté de passer du « *Mais comment font-ils ?* » au « *Ce n'est pas possible, il y a un truc...* » Comme dans la magie ou les arts du cirque, c'est au demeurant la réussite de l'opération qui est ici déstabilisante, beaucoup plus que les occasionnels échecs, qui ne font après tout que conforter les idées reçues. Oui, tout cela peut sembler énigmatique, donc douteux, voire rebutant. D'où la tentation de se gausser.

C'est ainsi que la sagesse populaire voit dans la terminologie la discipline qui traite des choses absconnes, embrouillées et qui, d'une manière générale, échappent à la compréhension directe du profane. En témoigne le premier sens (assorti, certes, de la mention « vieillie ») donné à ce mot par le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFI) : « Ensemble de termes, de mots savants généralement abscons, dont il est fait un usage fréquent et abusif. »

L'idée sous-jacente, dans cette définition, est celle d'une distinction entre le vocabulaire des profanes et celui des initiés, entre langue générale et sabirs spécialisés, avec là encore un soupçon, soit de ridicule, soit de tromperie. C'est une telle façon de penser la mise en système que brocarde Georges Perec, avec cette classification administrative qu'il affirme avoir exhumée, mais qu'il a sans doute imaginée :¹

1 Elle ressemble trop à celle, plus connue, de Borges (1941/1979), reprise par Foucault dans la préface de *Les Mots et les choses* (1966 : 7) pour n'être pas au moins en partie fictionnelle.

A) animaux sur lesquels on fait des paris, B) animaux dont la chasse est interdite du 1er avril au 15 septembre, C) baleines échouées, D) animaux dont l'entrée sur le territoire national est soumise à quarantaine, E) animaux en copropriété, F) animaux empaillés, G) et caetera, F) animaux susceptibles de communiquer la lèpre, I) chiens d'aveugles, J) animaux bénéficiaires d'héritages importants, K) animaux pouvant être transportés en cabine, L) chiens perdus sans collier, M) ânes, N) juments présumées pleines. (Perec 1985/2003 : 164)

Certes, parce qu'elle traite des domaines spécialisés, la terminologie nous amène bien souvent à nous plonger, traducteurs, dans des domaines qui nous sont, initialement, inconnus – et peuvent donc être d'un abord pittoresque. Pittoresque parce que leur organisation y est voisine, mais pas identique à celle de la langue générale, au point de susciter parfois une sensation d'inquiétante étrangeté lorsque tel mot que l'on croit bien balisé dans son usage de tous les jours prend un sens inédit, et donc surprenant : le faciès d'une formation rocheuse, l'allure d'une courbe, l'humeur d'un marché... « Toi qui me lis, es-tu sûr de comprendre ma langue ? » (Borges 1941/1979 : 104)

2.2 La terminologie : spatialisation et mise en discours

Nous posons pour notre part que la terminologie, c'est exactement le contraire d'un tel embrouillamini. Pour répondre efficacement au reproche du charlatanisme, les traducteurs n'ont en effet le choix qu'entre deux arguments : l'expertise du domaine que pourrait procurer la spécialisation dans un champ unique du savoir, ou une pratique raisonnée de la terminologie. Pour des raisons que nous avons déjà exposées par ailleurs (Froeliger, à paraître 2), la première de ces options est certes ponctuellement recommandable, mais ne nous paraît pas généralisable. Reste donc l'approche terminologique, à condition toutefois de ne pas se tromper sur son compte. Et notre catalogue paradoxal va nous y aider.

À vrai dire, lorsqu'il livre une telle énumération à notre esprit de dérision, Perec le fait déjà pratiquement en terminologie, au sens où il nous permet d'en saisir, en creux, c'est-à-dire en les enfrenant, quelques principes essentiels. Il suffit en effet de réfléchir aux effets comiques produit par cet inventaire (à la Prévert) pour en dégager les principaux préceptes : pourquoi est-ce drôle ?

- d'abord par le caractère hétéroclite des éléments. Il faut donc une unité, c'est-à-dire un domaine spécialisé, à savoir
 - tout secteur de la société constitué autour et en vue de l'exercice d'une activité principale qui, par sa nature, sa finalité et ses modalités

particulières ainsi que par les compétences particulières qu'elle met en jeu chez ses acteurs, définit la place reconnaissable de ce secteur au sein de la société et d'un ensemble de ses autres secteurs et détermine sa composition et son organisation spécifiques. (Petit 2010 : 9)

Ici, il pourrait par exemple s'agir des animaux potentiellement concernés par l'action publique ;

- dès lors que l'on a défini un domaine, il importe de le couvrir intégralement, fut-ce par un « etc. », mais à condition de placer celui-ci en fin de liste, et non au milieu... À côté des animaux susceptibles de communiquer la lèpre, il faudrait donc aussi ceux transmettant la rage, le bérubéri, la maladie du sommeil, la dengue, la COVID-19, etc. ;
- il convient ensuite d'éviter les chevauchements, et donc l'effet comique produit par l'idée que l'on puisse faire des paris sur des animaux susceptibles d'être transportés en cabine, ou sur un lévrier égaré sans son collier, détenu qui plus est en copropriété et nommé légataire universel de ses maître défunts... ;
- dans une liste, enfin, tous les éléments comparables doivent être placés sur le même rang : mieux vaut éviter de marier les deux grands absents de notre catalogue, dont on peut pourtant penser qu'ils lui donnent sa justification et sa paradoxale cohérence : la carpe et le lapin. En somme, il faut structurer les constituants.

Une terminologie suppose donc un ensemble hiérarchisé, avec une remontée des caractéristiques, de façon à affecter à chaque élément une place et une seule. Ce qui compte, c'est de réticuler ses connaissances en raisonnant par catégories : relation hyperonymes-hyponymes, tout-parties, cause-effet, temporelle... et qui reviennent *in fine* à se donner les moyens de représenter un domaine de manière objectivée : vulgarisation !

Cette appréhension des domaines est matérialisée par des arborescences, c'est-à-dire des représentations structurées logiquement. En témoigne celle-ci réalisée par une étudiante du master ILTS (Industrie de la langue et traduction spécialisée) pour rendre compte de l'éco-conception des produits cosmétiques. On y voit, dans le cartouche, les différents types de liens possibles entre deux termes (hyperonyme/hyponymes, méronymes/holonymes, chronologique, provenance, propriétés, est réglementé par, prend en compte/repose sur...), en bleu les questions de réglementation ; en vert, ce dans quoi s'inscrit la démarche d'éco-conception ; en orange, ce qu'elle doit éviter et en blanc, les produits cosmétiques en général. C'est un moyen synthétique de situer le sujet précis dont il est question, au confluent de plusieurs domaines du savoir et de déterminer ses ressorts, à partir de liens logiques qui relient – redisons-le – de l'évidence : vulgarisation, toujours et encore.

est une activité qui procède du développement durable et vise à ce que l'on appelle une éco-efficacité, dans la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets et des rejets ; elle consiste à intégrer, dans le secteur des cosmétiques, l'ensemble du cycle de vie d'un produit, de la matière première (qui est elle-même de différentes natures) à sa fin de vie, en passant par la fabrication, le conditionnement, le stockage, le contrôle, le transport, la distribution, la vente et l'utilisation ; les produits en question diffèrent par leur nature, leur formulation et leur fonction, l'ensemble étant encadré, dans nos pays, par une réglementation européenne reposant sur différents types de textes. Il s'agit, dans tous les cas, de réduire l'impact environnemental de cette activité économique, impact qui peut se présenter de bien des manières...

Ainsi, réaliser une arborescence terminologique revient à se donner les moyens de raconter une histoire, autre activité de nature vulgarisatrice (voir Jeanneret 1994 : 317-318). Lorsqu'on décrit l'organisation générale d'un domaine, on fait donc de la terminologie sans forcément en avoir conscience.

2.3 Deux grands courants – complémentaires ou antagonistes ?

Nous en arrivons néanmoins, à ce stade, à une deuxième source de confusion, qui tient à la manière dont on va arriver à de telles représentations : comment construire la terminologie d'un domaine spécialisé ? Il faudrait – et à vrai dire il existe – des traités entiers sur ces questions (voir notamment Cabré 1998, et L'Homme 2004, pour les plus souvent cités). Nous nous contenterons donc, ici, de résumer ce qui nous semble, là encore, essentiel pour la pratique de la traduction technique.

Il convient en effet de différencier deux formes de terminologies dont les usages et les implications ne sont pas les mêmes. Le nœud du problème tient à la façon de faire correspondre terme (dénomination) et concept (porteur d'une définition), et donc de constituer, là encore, des catégories.

La terminologie dite classique, héritée d'Eugen Wüster, procède par inclusion-exclusion, selon des principes en vigueur depuis Aristote (d'où le terme *définition aristotélicienne*, qui consiste à définir un terme en le situant d'abord à l'intérieur d'une catégorie, avant de déterminer les traits qui le distinguent dans cet ensemble). C'est au départ l'œuvre d'ingénieurs, dont la visée était normalisatrice, même si nous verrons que la réduire à cette ambition est un grave (et fréquent) contresens.

D'autres courants, plus récents, fonctionnent par prototypes, en s'appuyant – c'est un point de contact essentiel avec la traduction – avant tout sur le concept de compréhension. Pour eux, tout procède de là, et plus précisément des « unités

de compréhension », qui vont émerger d'un corpus, qui « sont en évolution permanente » (Temmerman 2000 : 59) et donc caractérisées par leurs « aspects flous et flexibles » (ibid. : 60). Ici, la constitution du savoir part d'en bas. Il existe certes bel et bien une structure, mais c'est une structure souple, qui reflète les opérations de communication plus qu'elle ne cherche à les contraindre.

Dans le premier cas, la démarche sera dite onomasiologique : elle part du concept (considéré comme unique et préexistant) pour conduire au terme (c'est-à-dire à la dénomination de ce concept), dans les différentes langues considérées. Dans le second, l'approche est sémasiologique, c'est-à-dire qu'elle ira du signe au concept. La structuration procède alors des textes eux-mêmes, rassemblés en corpus d'où ces termes seront extraits en fonction de leur fréquence statistique d'apparition. Il en va de même pour les collocations (expressions partiellement figées que l'on retrouve fréquemment au voisinage des termes), l'ensemble formant une phraséologie (voir par exemple Pecman et Gledhill 2018). De ce fait, l'arborescence pourra être différente selon les sous-domaines ou selon les langues, puisqu'elle est établie à partir de corpus qui, occasionnellement, peuvent reposer sur des systèmes linguistiques ou conceptuels différents. Ainsi, en astronomie, on ne trouvera pas d'équivalent anglais pour le terme français *astre*, ce qui n'a jamais empêché les spécialistes du domaine de se comprendre dans l'une et l'autre langue, ni de communiquer les uns avec les autres, y compris en traduction. En bref, la terminologie classique instaure des relations fixes, la terminologie à base de corpus, selon l'expression de Claudie Juilliard (2019),

nous rappelle (ou nous révèle) qu'un terme n'est qu'un mot comme les autres et qu'il a tendance à se comporter comme tel, à s'acoquiner avec d'autres mots même pas termes eux-mêmes, à avoir des relations privilégiées avec d'autres et des réactions d'exclusion à des structures syntaxiques. Sans compter que très vite, il se remet à pratiquer le glissement de sens dès qu'il le peut, le propre de la langue étant d'être un système flou.

Entre ces deux écoles, les (quelques) traductologues qui ont réfléchi à la terminologie admettent certes la complémentarité des deux approches pour la traduction, mais n'en ont pas moins leurs préférences. Ainsi, Héba Lecocq (à paraître), parce qu'elle adhère intellectuellement aux principes de la théorie interprétative de la traduction, qui pose qu'il existe un sens transcendant aux textes, plaide avant tout pour la vision onomasiologique de la terminologie classique.

À l'opposé, Claudie Juilliard, fondatrice du master professionnel ILTS, déclare :

la description systématique d'une langue spécialisée, en particulier dans la perspective de l'élaboration d'un outil destiné à la traduction, nous semble devoir partir de l'observation des faits de langue et construire, d'après les faits linguistiques relevés, la représentation de la connaissance qu'ils révèlent. (Juilliard 2007)

C'est également la position de Daniel Gouadec, autre fondateur (à Rennes) d'un master dans lequel l'informatique tient un rôle conséquent :

la terminologie fournit, à qui veut bien s'y arrêter, l'une des meilleures clés de compréhension des mécanismes de transfert inter-culturel et inter-linguistique ou, plus précisément, des conditions de convergence/divergence entre univers et systèmes de filtres instituant les représentations de ces univers. (Gouadec 2005 : 15)

Christine Durieux (2001 : 39) est pour sa part plus œcuménique lorsqu'elle pose que la démarche, en traduction, est d'abord sémasiologique dans la saisie du sens du texte de départ, puis onomasiologique dans la phase de reformulation, mais cette remarque est avant tout une relecture du principe de déverbalisation appliqué à la terminologie.²

Ce débat peut-il vraiment être tranché scientifiquement ? À l'échelle individuelle, non, parce qu'il renvoie en fait à des options philosophiques : quelle est la nature de la maîtrise à laquelle on tend selon les différentes stratégies envisagées ? Quel type de prise cette opération langagière qu'est la terminologie offre-t-elle sur le réel ? Il y a d'un côté ceux pour qui ce qui est dans la tête des spécialistes n'est pas déductible d'un corpus (approche onomasiologique) et, de l'autre, ceux qui pensent que l'on peut extraire les connaissances des textes (approche sémasiologique).

Si l'on prend néanmoins un peu de recul, et que l'on regarde les signaux que nous adressent l'évolution de la société et la création artistique, on constate que notre époque est celle des mégadonnées (en anglais, *big data*), et donc des corpus, et que, par exemple, la littérature a dans une large mesure rompu avec l'idée d'un univers ordonné, pour mettre davantage en avant le flou, le variable, voire l'inconnaissable. Son monde est au final beaucoup plus évanescent que ne le voudraient les normalisateurs.

En traducteur pragmatique invétéré, nous dirons néanmoins qu'il faut tenir ces deux postures en même temps, en étant conscients, à la fois de leurs corollaires pour notre activité et des présupposés que chacune met en jeu. Si l'on pose, comme l'a fait la traductologie pendant longtemps, que traduire consiste à mettre en place des équivalences, alors on met le système conceptuel, considéré comme un invariant, au centre du processus, et l'on optera *ipso facto* pour la vision onomasiologique (voir à ce sujet, Ricoeur 2004 : 44-45 ou Eco 2003/2006 : 411-415, ce dernier proposant d'ailleurs une réfutation de cette thèse sur la base d'arguments logiques). En pratique, la structuration terminologique peut fort bien alors constituer une matérialisation de ce *tertium comparationis*. Et ce courant débouche sur l'ontoterminologie, qui a pour finalité « la normalisation des

2 Et elle fait l'impasse sur ce que Séleskovitch et Lederer, à l'origine de ce principe, appellent « traduction par correspondance », et où se situent à notre avis l'essentiel des aspects terminologiques, pour ceux qui adhèrent à cette théorie.

communications et des échanges » (Roche 2005 : 57). Si l'on estime au contraire qu'il s'agit avant tout de produire un texte qui fonctionne en s'intégrant pleinement dans le système de la langue/culture d'arrivée, alors, on penchera pour l'approche sémasiologique, car celle-ci découpe non seulement la langue mais aussi les domaines d'une manière qui sera occasionnellement différente, puisqu'elle part, à chaque fois, des corpus. Tout en restant conscients que ce débat porte avant tout sur le dosage : c'est une question de priorités, dans la mesure où aucune de ces approches ne saurait totalement exclure l'autre. Ainsi, comme l'écrit, de nouveau, Claudie Juilliard (2019), « Se priver de l'approche onomasiologique c'est se priver d'entrer de plain pied dans le monde des spécialistes. »

2.4 Des dérives de l'onomasiologie

Il n'en demeure pas moins que la terminologie fait peur à beaucoup de traductologues et à encore plus de traducteurs. Pourquoi ? À cause d'une double réduction. D'une part, certains ne considèrent que l'approche onomasiologique et, d'autre part, parce que les promoteurs de cette dernière étaient ingénieurs et pensaient surtout à normaliser les langues de spécialité, on lui prêtera une vision corsetée de la traduction, avec des relations de correspondance biunivoques entre termes en langue de départ et en langue d'arrivée. C'est la confondre avec la lexicologie. On a ici un risque d'amalgame entre ce qu'est un terme et ce qu'est un mot, et donc une propension à considérer que la terminologie, c'est ce que l'on trouve dans les dictionnaires bilingues, spécialisés ou non. C'est d'ailleurs ce que sous-entend Jean-René Ladamiral, dans un article plaisamment intitulé « La terminologie au risque de la traduction » (2012 : 12), et qui revient à ramener celle-ci « à une pure et simple nomenclature ».

C'est, nous l'avons vu, une erreur, mais pourquoi est-elle si répandue ? Parce qu'elle vient de très loin. Dès ses balbutiements, on sait que l'écriture a eu une ambition classificatoire : parmi les toutes premières tablettes d'argile sumériennes dont on dispose, se trouvent, de manière prédominante, des listes d'objets et de noms. Avec en filigrane le principe métaphysique et magique selon lequel être capable de nommer les choses, c'est être en mesure de s'en rendre maître. Ainsi, dans la version anglaise du *Livre des morts égyptien* :

Oh you who keep the gates because of Osiris /.../, I know you and I know your names. (*Livre des morts égyptien*, sort 144, cité par Taylor 2010 : 156)

ou dans l'Ancien Testament, parmi maintes évocations,

L'Éternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les

appellerait, et afin que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. (Genèse, 2 :19, traduction de Louis Segond)

L'Éternel dit à Moïse : Je ferai ce que tu me demandes, car tu as trouvé grâce à mes yeux, et je te connais par ton nom. (Exode, chapitre 33 :12, traduction de Louis Segond)

« Je t'appelle par ton nom : tu es à moi ! » (Ésaïe 43 :1, traduction de Louis Segond).

Ou encore, beaucoup plus près de nous,

Nous vagabondions par monts et par vaux, toujours en bord de mer pour jouir du soleil et du ciel, et je découvrais des poches d'outremer, des golfes en miniature, des îlots, des bosquets sacrés, des roches, des tables à l'antique, un cirque, un désert de pierres en amphithéâtre, des maisons en ruine, d'humbles chaumières mais chacune ennoblie par la présence d'un cyprès qui frissonnait dans la brise de mer comme un ange qu'on chatouille sous ses plumes, des maigres olivaias, de petites vignes à l'abandon, toute une région peu et mal fréquentée et d'une beauté incomparable qui m'appartient spirituellement puisque je l'ai baptisée le petit Péloponnèse. (Cendrars 1945/2007 : 113-114)

Nommer les choses donc, dans l'imaginaire occidental, c'est se les approprier.³ C'est ce qu'affirme Cornelius Castoriadis (1975) selon lequel le fantasme de maîtrise est consubstantiel à la pensée occidentale. Ce n'est pas Descartes qui le contredirait, lorsqu'il affirme que, grâce aux sciences et à la technique, les hommes peuvent devenir « comme maîtres et possesseurs de la nature » (*Discours de la méthode*, 1637, partie VI). D'où une tentation fixiste d'appropriation par la dénomination, qui a pesé des millénaires durant sur la traduction. Et qui revient à poser que le littéralisme, voire le calque, est la meilleure approche : vision théologique, dirait Meschonnic : « Le sacré – et la traduction littéraire, dans le monde occidental, commence dans le sacré – impliquant une conception du langage comme nomination et parole divine, a engendré le calque comme limite du traduire. » (Meschonnic 1999 : 35)

C'est l'inverse de ce que pensent – et de ce que prônent – tous les théoriciens et les praticiens de la traduction pragmatique (voire de la traduction littéraire). Comment, alors, pourraient-ils adhérer à une vision de la terminologie qui corsette la langue et qui, à un mot dans la langue de départ, fait correspondre un mot et un seul dans la langue d'arrivée ? Heureusement, nous l'avons vu, la terminologie, ce

3 Ce phénomène acquiert une densité supplémentaire si l'on considère que, pour les psychologues et psychanalystes, et aussi tout simplement dans l'expérience vécue de chacun, le processus opère en sens inverse : cette fois c'est en verbalisant, en mettant en mots, que l'on parvient à se débarrasser d'une obsession. Ces deux tendances se rejoignent en tout cas dans l'idée de domination : dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'affirmer une forme de supériorité et de dépassement par le langage.

n'est pas cela : l'envisager ainsi est donc à la fois naïf et fortement déconseillé. Ce qui compte c'est l'intelligibilité des relations.

3 TRADUCTION PRAGMATIQUE ET TERMINOLOGIE : MÊME COMBAT ?

La terminologie, donc, n'est pas essentiellement affaire de mots, et cela tombe bien, car la traduction non plus. Un parallèle emprunté à Umberto Eco (1979) peut nous aider à saisir en quoi ces deux domaines relèvent en fait d'un même état d'esprit. La question, comme toujours chez cet auteur, est posée sur un ton ludique, avec qui plus est un titre hilarant : « Schtroumpf und Drang » (1979). Comment se fait-il que nous parvenions à comprendre – et à traduire – les propos des Schtroumpfs, alors que ceux-ci utilisent un même syntagme pour l'essentiel de leurs substantifs, de leurs verbes, et parfois de leurs adjectifs et adverbes ?



(Peyo 1965 : 10)

La réponse est dans le contexte, à savoir dans les éléments graphiques de la bande dessinée, la grammaire et son système d'accords, le genre du discours – électoral –, qui va s'accompagner d'une argumentation rhétorique et d'une phraséologie typiques : « c'est le caractère préfabriqué de la langue » (Eco 1979), qui au passage rend la traduction accessible à la linguistique de corpus. Ainsi, « Les Schtroumpfs sont capables d'associer leur lexème à tout faire à des contenus divers et à des situations de référence concrètes, mais la règle de cette association n'est pas stabilisée par le lexique, mais bien par le contexte ; le véritable sens du terme est donc son usage. » (ibid.)

Hors du monde des Schtroumpfs, cela renvoie au principe de coopération de Grice (1989) et à Sperber et Wilson (1989), dont le principe de pertinence est synthétisé en ces termes par Reboul et Moeschler : « tout énoncé suscite chez l'interlocuteur l'attente de sa propre pertinence » (Reboul et Moeschler 1998 :

75). Si nous parvenons à schtroumpfer – pardon, à comprendre et à parler – le schtroumpf, c'est bien parce que la saisie du langage ne s'opère pas au niveau des mots, mais procède de la relation qui s'établit entre ces mots. C'est la même chose en traduction pragmatique ; c'est la même chose en terminologie. Comme l'écrit François Gaudin (2003 : 64), pionnier de la socioterminologie, « un concept n'advient pas hors d'un contexte ; il doit être reconnu comme tel. Il faut donc prendre en compte les conditions de son énonciation ». Une fois qu'on a compris cela, on a donc compris à la fois les fondements de la traduction pragmatique et ceux de la terminologie. L'ambition première de l'une et de l'autre est la communication. En somme, on ne traduit pas des mots, on traduit avec, et parfois malgré, les mots. C'est là aussi contraire aux idées reçues, et il faut souvent beaucoup de travail, aux apprenants comme aux enseignants, pour parvenir à se détacher du littéralisme. Et pour faire comprendre à nos interlocuteurs que, si, c'est bel et bien de cette manière que l'on parvient à un texte fonctionnel.⁴

Parce qu'il s'agit d'un état d'esprit, cette opération peut aussi s'effectuer directement en traduction, à partir d'un seul et même texte. Nous pouvons ainsi inverser la logique de notre argumentation, et aborder, non plus la terminologie sous l'angle de la traduction, mais la traduction pragmatique en terminologie. Un exemple tiré de la presse économique (le *Financial Times* du 22 octobre 2011)⁵ en langue anglaise :

Commodity investors may be better off with **shares**.

The ongoing drive to increase the **diversification** of **investment portfolios** has led **investors** to cut their **exposure** to **equities** and load up on **alternative assets** such as **commodities**, **real estate** and **infrastructure**.

But are **investors** missing a trick? Could they get just as much **diversification** – and enjoy better **liquidity** and **inflation protection** and potentially stronger **returns** – simply by buying **baskets of equities** exposed to **other asset classes**?

Ces quelques lignes sont surchargées de termes (que nous avons repérés en gras), tout à fait banals en finance, mais dont certains, et ce n'est pas dit dans le texte, et c'est un piège, sont synonymes. Tout le problème consiste à les ordonner afin de faire surgir une problématique qui, une fois encore, permette de dépasser les approches simplement lexicales – et au passage de ne pas traiter les synonymes comme renvoyant à des concepts différents, ce qui rendrait la traduction

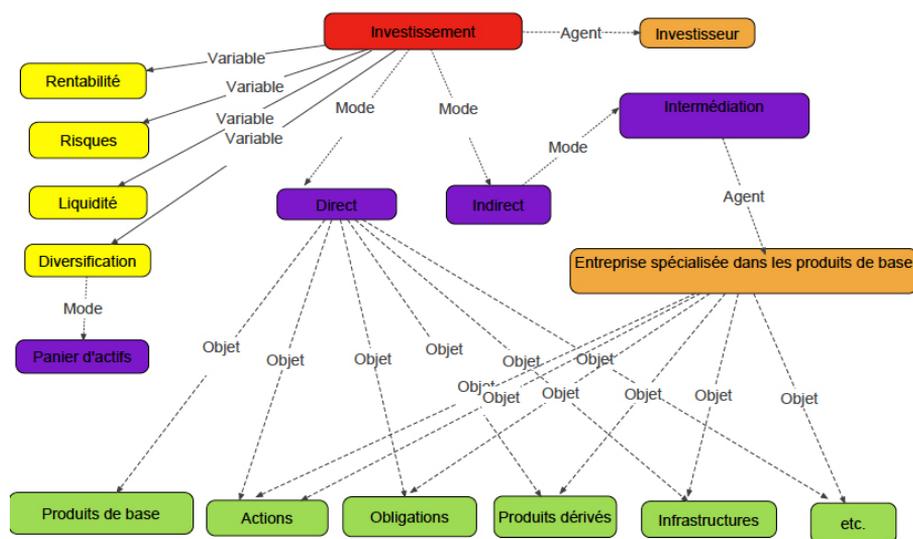
4 Voire à une intelligibilité nouvelle. Un parallèle éclairera peut-être ce point. Pour prendre un exemple récent de best-seller de vulgarisation, on peut dire que 95 % des connaissances qui sont livrées dans un ouvrage tel que *Sapiens* (Harari 2015) sont en pratique déjà connus de ses lecteurs, pour peu que ceux-ci possèdent une culture générale raisonnable et se tiennent un tant soit peu au courant de l'actualité scientifique. Ce qui rend un tel ouvrage novateur, et explique en partie son phénoménal succès, c'est la façon dont ces connaissances sont agencées et mises en perspective : tout est là !

5 Cet article est accessible ici : <https://www.ft.com/content/fb9a2410-f995-11e0-a805-00144feab49a>. (Consulté le 21 janvier 2020)

incompréhensible. Quelques connaissances financières de base, ou alors un corpus de textes représentatifs, permettent d'ordonner ce domaine assez simplement. Dans la catégorie investissement (*investment*, dont les principaux agents sont les investisseurs, *investors*), nous avons des portefeuilles (*portfolios*) susceptibles d'être composés de différentes classes d'actifs (*asset classes*), éventuellement regroupés par paquets ou paniers (*baskets*). Ces classes peuvent être constituées d'actions (*equities*), mais aussi d'autres types d'actifs (*alternative assets*), tels que des produits de base (*commodities*), des terrains (*real estate*) ou des infrastructures (*infrastructure*). L'objectif, dans tous les cas, est de gagner le plus d'argent possible (*returns*), en se protégeant contre l'inflation (*inflation protection*), tout en diluant le risque par la diversification (*diversification*) des portefeuilles et en se réservant la possibilité de réagir rapidement aux aléas (*risks*) par une liquidité (*liquidity*) aussi importante que possible. Or, une société cotée en Bourse (donc par actions) peut très bien avoir pour activité principale le commerce des produits de base, ce qui suppose un degré d'intermédiation supplémentaire. Pourquoi, alors, ne pas acheter des actions d'une telle entreprise au lieu d'investir directement dans les produits de base ? Il faut toutefois noter que, comme la carpe et le lapin de notre énumération due à Georges Perec, ce terme d'intermédiation ne figure pas dans le texte : le concept auquel il renvoie est par contre indispensable à la compréhension. Il est structurant. C'est un implicite que l'on pourra faire ressortir dans le texte d'arrivée.

D'où la problématique, très bien formulée dans le titre : *Commodity investors may be better off with shares*. Qui pourrait, sur la base de cette compréhension du domaine, devenir « Investisseurs dans les produits de base : pensez à l'intermédiation ».

Cette démarche est donc la même qu'en terminologie, mais dans l'ordre inverse : mise en récit du domaine, qui peut *in fine* et déboucher sur une arborescence, ici, avouons-le, assez sommaire, mais qui permet au passage de comprendre que *shares* recouvre ici la même réalité que *equities*, et que *alternative assets* est synonyme de *other asset classes* :



C'est l'univers mental dont on a besoin pour traduire. La traduction procédera dès lors de cet agencement cartographique. Les instruments intellectuels qui permettent de réaliser la terminologie d'un domaine spécialisé et de traduire un texte technique sont donc les mêmes : pourquoi s'en priver ? Pour autant, il ne faut pas confondre ces deux disciplines, et encore moins vouloir annexer la terminologie à la traduction. Celle-ci a trop souvent été considérée comme auxiliaire, voir ancillaire par rapport à d'autres activités plus anciennement établies dans l'économie du savoir pour succomber à son tour à une telle tentation. En effet, il est, nous l'avons évoqué, des usages de la terminologie hors de la traduction. Ensuite, pour reprendre l'opposition saussurienne canonique, la terminologie est une activité qui opère sur la langue, alors que la traduction s'effectue au niveau du discours. Comme le dit John Humbley (2016),

// la mission du traducteur est de transmettre un message de la manière la plus efficace possible : les moyens qu'il choisit pour le faire sont multiples et variés et ne dépendent que de sa propre stratégie de communication, qui n'est pas nécessairement celle de l'auteur de l'original. Le terminologue, en revanche, doit proposer un équivalent. Pour schématiser, on peut dire que le traducteur travaille uniquement en discours tandis que le terminologue vise à combler une lacune lexicale en langue.

Enfin, la terminologie porte sur des domaines, alors que la traduction concerne des documents. Extraire la terminologie d'un texte unique représente un effort disproportionné, susceptible de donner des résultats statistiquement biaisés. À partir d'une terminologie commune à un domaine, chaque document va par contre proposer une argumentation qui lui est propre, et c'est cela qu'il faudra

restituer en traduction. Il ne faut donc pas alors commettre cette erreur de débutant — ou de psycho-rigide — qui consiste à vouloir systématiquement rendre un terme du texte de départ par un terme dans la langue d'arrivée : ce qui compte, c'est l'intelligibilité, pas la réplique, qui serait un retour au mot à mot et à une approche lexicologique.

4 EN GUISE DE CONCLUSION

Traducteurs, traductologues, formateurs, il nous incombe d'œuvrer à asseoir la légitimité de la profession, et, pour cela, de démontrer son utilité sociale et le bien-fondé de ses modes opératoires. D'où l'importance de faire comprendre à tous — et d'abord à nous-mêmes — que nous ne sommes ni des charlatans ni des dictateurs en puissance. C'est un long combat contre les idées reçues. Ce qui, en terminologie comme en traduction, suppose de se détourner d'une vision nominaliste, pour accepter *in fine* qu'il s'agit de comprendre un domaine et de pouvoir s'exprimer comme un expert de ce domaine. Il faut délier la parole.

La traduction technique a donc tout à gagner à s'appuyer sur une terminologie bien comprise, qui allie sémasiologie et onomasiologie et qui mette l'accent sur les relations plutôt que sur les dénominations. C'est d'autant plus tentant que ces deux opérations, même si elle se situent sur des plans différents (la langue et le discours, respectivement) sont le miroir l'une de l'autre, car elles procèdent d'un même besoin existentiel, qui est celui d'ordonner le réel. C'est ce besoin qui nous pousse à raisonner par catégories, pour tenter de mettre un semblant de rationalité dans nos perceptions, avec pour premier effet de nous rassurer : comprendre rend heureux ; réexprimer aussi.

Jean-René Ladmiral, encore lui, a coutume de dire (par exemple Ladmiral 1988 : 93) que, dans leur bagage théorique, les traducteurs ont tout intérêt à opter pour « l'équipement alpin » plutôt que pour « l'équipement himalayen », ce par quoi il entend qu'ils ne doivent pas s'encombrer de trop de matériel, et se contenter plutôt de quelques théorèmes de base. Un petit nombre d'outils intellectuels synthétiques valent bien mieux que de longs traités. Parce que la terminologie pour la traduction pragmatique repose sur des relations logiques fondamentalement simples, elle répond à son tour à ce même principe, qui est aussi un principe de vulgarisation, et que l'on retrouve également dans une maxime chère aux adeptes de la théorie interprétative : « comprendre pour faire comprendre » (voir notamment Seleskovitch et Lederer 1984, *passim*). Et cela, que l'on penche pour l'approche onomasiologique ou sémasiologique. Deux bémols, néanmoins, pour finir. D'une part, s'il s'agit d'une opération de vulgarisation dans ses usages pour le traducteur, cette vulgarisation doit être masquée pour les destinataires de la

traduction, puisqu'il importe d'utiliser en tout point la façon de s'exprimer de ces derniers : « Le traducteur brille par son absence », disait André Chassigneux, enseignant en traduction effectivement brillant, mais qui n'a hélas jamais publié.

D'autre part, ces réflexions sur la terminologie ne sont pas le fait d'un terminologue, mais d'un traducteur et traductologue. Sur le plan de la spécialisation, de l'expertise, du détail, c'est un défaut. Ce défaut, par contre, il faut l'assumer, car il est emblématique du positionnement des traducteurs pragmatiques en général : notre activité – et la discipline scientifique qui va avec – est interdisciplinaire par nature, et notre rôle consiste à faire dialoguer non seulement les langues et les cultures, ce qui est banal, mais aussi les domaines, les technologies, les métiers... Traducteurs et traductologues, nous sommes fondamentalement des candides. Et loin de nous disqualifier, cette caractéristique est ce qui nous permet de faire correctement notre travail : vulgarisation, encore et toujours.

Références bibliographiques

- Borges, Jorge Luis, 1941/1979 : La bibliothèque de Babel. *Fictions*. Paris : Folio.
- Cabré, Maria Teresa, 1998 : *La Terminologie : théorie, méthode et application*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley. Ottawa, Paris : Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin.
- Castoriadis, Cornelius, 1975 : *L'Institution imaginaire de la société*. Paris : Les Éditions du Seuil, coll. Sciences humaines.
- Cendrars, Blaise, 1945/2007 : *L'Homme foudroyé*. Paris : Denoël, coll. Folio.
- Descartes, René, 1637 : *Discours de la méthode — Pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bt-v1b86069594/f5.image>. (Consulté le 9 décembre 2019)
- Dubuc, Robert, 1977 : Qu'est-ce que la terminologie. *La Banque des mots*, n°13. Paris : CILF.
- Durieux, Christine, 2010 : *Fondement didactique de la traduction technique*. Paris : La Maison du dictionnaire.
- Eco, Umberto, 1979 : Schtroumpf und Drang. *Alfabeta*, 11 septembre, <http://www.alfabeta2.it/2011/10/03/schtroumpf-und-drang/>. On trouvera une traduction abrégée de ce texte en français à la page suivante, <http://freaklit.blogspot.com/2016/02/schtroumpf-und-drang.html>. (Consulté le 27 août 2019)
- Eco, Umberto, 2003/2006 : *Dire presque la même chose – Expériences de traduction* (traduit de l'italien par Myriem Bouzaher). Paris : Grasset.
- Foucault, Michel, 1966 : *Les Mots et les choses — Une archéologie des sciences humaines*. Paris : Éditions Gallimard.
- Froeliger, Nicolas, à paraître 1 : La tentation du pittoresque, de la traduction technique comme opération de vulgarisation. Monti, Enrico (éd.) : *Actes*

- du colloque Traduire la littérature grand public et la vulgarisation*. Mulhouse, 4-5 avril 2019.
- Froeliger, Nicolas, à paraître 2 : De quoi le soupçon de mensonge est-il la vérité ? à paraître dans El Qasem, Fayza et Isabelle Collombat (éds.) : *Actes du colloque Traducteurs et interprètes face aux défis sociaux et politiques : la neutralité en question*. Paris : ESIT, Sorbonne nouvelle, 27 octobre 2017.
- Gaudin, François, 2003 : *Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles : De Boeck & Larcier/Duculot.
- Gouadec, Daniel, 2005 : Terminologie, traduction et rédaction spécialisées. *Langages* 157. 14-24.
- Grice, Paul, 1989 : *Studies in the Way of Words*. Harvard : Harvard University Press.
- Harari, Yuval Noah, 2015 : *Sapiens – Une brève histoire de l’humanité*. Paris : Albin Michel. Edition originale en hébreu (2011), traduit de l’anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat.
- Humbley, John, 2016 : Le déballage terminologique pour traduire l’innovation. Phillips-Batoma, Patricia et Florence Xiangyun Zhang (éds.) : *Translation as Innovation – Bridging the Sciences and the Humanities*. Chicago : Dalkey Archive Press. 47-63.
- Jeanneret, Yves, 1994 : *Écrire la science*. Paris : Presses universitaires de France.
- Juilliard, Claudie, 2007 : *Terminologie* (cours destiné aux étudiants du DESS, aujourd’hui master) ILTS, <http://hosting.eila.univ-paris-diderot.fr/~juilliard/index.htm>. (Consulté le 28 août 2019)
- Juilliard, Claudie, 2019 : échanges par courrier électronique avec l’auteur, 10 septembre 2019.
- L’Homme, Marie-Claude, 2004 : *La Terminologie : principes et techniques*. Montréal : Les presses de l’Université de Montréal.
- Ladmiral, Jean-René, 1988 : Une interlangue interlinguistique. Pietri, Etienne (éd.) : *Problèmes théoriques et méthodologiques de l’analyse contrastive* (Actes du colloque, 29-30-31 octobre 1986). Paris : Publications de la Sorbonne nouvelle. 73-98.
- Ladmiral, Jean-René, 2012 : La terminologie au risque de la traduction. Briu, Jean-Jacques (éd.) : *Terminologie(II) : Comparaisons, transferts, (in)traduction*. Berne : Peter Lang. 10-21.
- Lecocq, Héba, à paraître : *Terminologie comparée et traduction : approche interdisciplinaire*.
- Meschonnic, Henri, 1999 : *Poétique du traduire*. Lagrasse : Verdier.
- Pecman, Mojca et Christopher Gledhill, 2018 : On an often-overlooked resource for translators : generic collocations. How trainee translators and their teachers deal with phraseological units in the ARTES database. Froeliger, Nicolas, Christian Balliu et Lance Hewson (éds.) : *Des unités de traduction à l’unité de la traduction*. *Équivalences* 45/1-2. 237-257.

- Perec, Georges, 1985/2003 : *Penser/Classer*. Paris : Éditions du Seuil, coll. Points, Essais.
- Petit, Michel, 2010 : Le discours spécialisé et le spécialisé du discours : repères pour l'analyse du discours en anglais de spécialité. *E-rea. Revue électronique d'études sur le monde anglophone* 8/1. 1-15. <http://journals.openedition.org/erea/1400>. (Consulté le 12 mars 2019)
- Peyo, 1965 : *Le Schtroumpfissime*. Bruxelles : Dargaud.
- Reboul, Anne et Jacques Moeschler, 1998 : *La pragmatique aujourd'hui – Une nouvelle science de la communication*. Paris : Éditions du Seuil, collection Points, Essais.
- Rehm, Georg et Hans Uszkoreit, 2012 : *META-NET Strategic Research Agenda for Multilingual Europe 2020*. Berlin : Springer Verlag.
- Ricoeur, Paul, 2004 : *Sur la traduction*. Paris : Bayard.
- Roche, Christophe, 2005 : Terminologie et ontologie. *Langages* 39/57, numéro thématique : La terminologie : nature et enjeux. 48-62.
- Seleskovitch, Danica et Marianne Lederer, 1984 : *Interpréter pour traduire*. Caen : Didier Érudition.
- Sperber, Dan et Deirdre Wilson, 1989 : *La Pertinence – Communication et cognition* (traduit de l'anglais (1986) par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber). Paris : Les Éditions de minuit, coll. Propositions.
- Taylor, John H., 2010 : *Journey Through the Afterlife : Ancient Egyptian Book of the Dead*. Harvard : Harvard University Press.
- Temmerman, Rita, 2000 : « Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivism ». *Terminologies Nouvelles* 21, Rifal (Réseau international francophone d'aménagement linguistique). 58-64.
- Ville, Caroline, 2012/13 : *L'éco-conception des cosmétiques*. Mémoire de recherche documentaire, terminologie et traduction. Paris : master ILTS (Industrie de la langue et traduction spécialisée), Université Paris Diderot.